



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-105743>

Département(s) de publication : **75, 91, 92, 93, 94**

Annonce n° **25-105743**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région-Ile-de-France représentée par le mandataire Ile-de-France Construction Durable

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 56213066600075

Ville : Saint-Ouen-Sur-Seine

Code postal : 93400

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 91, 92, 93, 94

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=920241&orgAcronyme=t5y>

Identifiant interne de la consultation : 2500967

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Oui

Nom du contact : Aurélie CEUX

Adresse mail du contact : A.ceux@idf-constructiondurable.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 183653700

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** L'indication du numéro d'identification au Registre National des Entreprises Et/ou uniquement en cas des professions réglementées dont la liste est consultable : <https://www.afecreation.fr/pid316/activites-reglementees.html>
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Chiffre d'affaires annuel général sur les 3 derniers exercices disponibles - Chiffre d'affaires annuel dans le domaine d'activité sur les 3 derniers exercices disponibles Lorsque les informations concernant le chiffre d'affaires (général ou par domaine d'activité) ne sont pas disponibles pour la totalité de la

période demandée, indiquer la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité. - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Description des principaux services fournis antérieurement sur les 3 dernières années dans le cadre de missions de maîtrise d'oeuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage en gestion du risque plomb sur opérations de rénovation immobilières en phases conception et réalisation (préciser le détail de la mission, la durée et les dates ainsi que le montant de la mission, le donneur d'ordres public ou privé). - Attestations de compétences des personnels à la gestion du risque plomb. - Titres d'études et professionnels - Effectifs moyens annuels sur les 3 dernières années se référer à l'Article X - Présentation des candidatures et des offres du règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 14/10/2025 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché d'Assistance à la Maitrise d'Ouvrage relatif à la gestion du plomb

Code CPV principal - Descripteur principal : 71356200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage relative à la gestion du plomb dans le cadre de rénovation globale de la Cité Mixte Régionale Jacques DECOUR

Lieu principal d'exécution du marché : Cité Mixte Régionale Jacques DECOUR, 12 avenue Trudaine, 75009 PARIS

Durée du marché (en mois) : 82

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Article XII - Analyse des offres du règlement de la consultation

1) Critère Technique : 50 % - sous-critère 1-1) méthodologie pour la réalisation de la mission : 25 % - sous-critère 1-2) moyens humains spécifiques : 25 % 2) Critère prix : 50 % Négociations : Après examen des offres remises, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations. Le cas échéant, la négociation aura lieu avec : - Les 3 meilleurs candidats à l'issue de la première analyse des offres. Les offres inappropriées auront été préalablement écartées de cette analyse. Les offres irrégulières pourront être régularisées, avant classement, après première analyse. A défaut, elles seront préalablement écartées de l'analyse, sauf si le nombre de candidats admis à négocier, indiqué ci-avant, est égal ou supérieur au nombre réel de candidats de la procédure. La négociation fera l'objet :

- D'une procédure écrite : e-mail via la plate-forme Maximilien Et/ou - D'entretien(s) (en présentiel ou à distance) Les négociations pourront porter sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix. La Présentation des candidatures et des offres est décrite à l'Article X du règlement de la consultation. Cautionnement et garanties exigés : Une avance est prévue conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du Code de la Commande Publique et dans les conditions définies à l'article 4.2 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP). Il est exigé une garantie à première demande en contrepartie de l'avance. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement prévu par les autorisations de

programme affectées par délibérations de l'assemblée régionale n° CP 20-321 du 01/07/2020 et CP 25-108 du 27/03/2025. 2 Dispositions relatives au groupement d'opérateurs économiques : Les opérateurs économiques groupés peuvent se porter candidats sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint. En cas de groupement conjoint, l'acte d'engagement doit indiquer la répartition des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter. Un cadre est prévu à cet effet à l'article 3 de l'acte d'engagement du DCE. Durant l'exécution du marché, le mandataire d'un groupement conjoint est solidaire de chacun des membres pour les obligations contractuelles à l'égard de la Région.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2025